1710009

DCG

SESSION 2017

UE 9 – INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ

Durée de l'épreuve : 3 heures - Coefficient : 1

1710009

DCG

SESSION 2017

UE9 – INTRODUCTION À LA COMPTABILITÉ

Durée de l'épreuve : 3 heures - coefficient : 1

Document autorisé :
liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :
aucun matériel n'est autorisé. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est interdit et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

Document remis au candidat :
le sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11 (dont 3 annexes notées A, B et C à rendre avec la copie).

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Présentation du sujet ..... page 3
DOSSIER 1 – Objet et principes de la comptabilité .....(1,5 points) ..... page 3
DOSSIER 2 – Opérations courantes .....(6 points) ..... page 3
DOSSIER 3 – Travaux mensuels.....(4,5 points) ..... page 4
DOSSIER 4 – Travaux d'inventaire .....(8 points) ..... page 5

Le sujet comporte les annexes suivantes

DOSSIER 2
Annexe 1 – Extrait des opérations courantes de l'entreprise DECO'JARDIN pour le mois d'avril 2016 . page 7

DOSSIER 3
Annexe 2 – Extrait de la balance au 31 mai 2016 de la société DECO'JARDIN ..... page 8
Annexe 3 – Extrait du livre de paie du mois de juin 2016 ..... page 8
Annexe 4 – Rapprochement bancaire au 30 juin 2016..... page 8

DOSSIER .....
Annexe 5 – Informations relatives au matériel industriel..... page 9
Annexe 6 – Informations relatives aux créances douteuses et irrécouvrables..... page 10
Annexe 7 – Informations relatives à diverses régularisations..... page 10

Annexe A – Extrait de l'actif du bilan au 31 décembre 2016 (à rendre avec la copie)..... page 11
Annexe B – Extrait du tableau des immobilisations (à rendre avec la copie)..... page 11
Annexe C – Tableau des créances douteuses au 31 décembre 2016 (à rendre avec la copie)..... page 11

N.B. : les annexes A, B et C doivent obligatoirement être rendues avec la copie.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter la date, les numéros, les noms des comptes et un libellé.

L'entreprise DECO'JARDIN fabrique et commercialise, en France et à l'étranger, des objets destinés à la décoration du jardin. Elle réalise également des travaux d'entretien et d'aménagement d'espaces verts.
Ses activités sont soumises à la TVA au taux de 20 %.
Les numéros de TVA intracommunautaire sont systématiquement mentionnés sur les factures échangées avec ses fournisseurs et ses clients.
L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Toutes les écritures comptables sont comptabilisées dans un journal unique.
Monsieur BONNET est le directeur administratif et financier de cette entreprise. Vous êtes en contrat de professionnalisation au sein du service comptable ; il vous confie quatre dossiers indépendants.

DOSSIER 1 – OBJET ET PRINCIPES DE LA COMPTABILITÉ

La société DECO'JARDIN envisage de créer prochainement une filiale commerciale dans le but de vendre des minéraux et des bijoux en pierres naturelles. Monsieur BONNET est en quête d'informations sur les obligations pesant sur les entreprises en matière comptable. Il vous interroge sur les points suivants.

Travail à faire

1. **Rappeler la définition et les objectifs de la comptabilité, selon le Plan Comptable Général.**
2. **Citer deux livres comptables obligatoires en France en précisant leur contenu.**
3. **Préciser le contenu du libellé dans une écriture comptable. Indiquer l'intérêt de cette information.**

DOSSIER 2 – OPÉRATIONS COURANTES

Au cours du mois d'avril 2016, l'entreprise DECO'JARDIN a réalisé diverses opérations, décrites dans l'*annexe 1*.
L'entreprise DECO'JARDIN n'a exercé aucune option en ce qui concerne la TVA.

Travail à faire

1. **Indiquer la valeur d'enregistrement d'une immobilisation corporelle produite par l'entreprise pour ses propres besoins.**
   Préciser les éléments constitutifs de cette valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

2. **Enregistrer les opérations de *l'annexe 1* dans le journal de l'entreprise DECO'JARDIN.**

DOSSIER 3 – TRAVAUX MENSUELS

Partie A – LA TVA

L'entreprise DECO'JARDIN réalise des activités de ventes et de prestations de services. Elle n'a pas opté pour la TVA sur les débits.

Travail à faire

1. Justifier la décision de l'entreprise de ne pas opter pour la TVA sur les débits.

2. Préciser quel aurait été l'intérêt d'une telle option.

À l'aide de l'annexe 2.

3. Présenter les calculs permettant de déterminer le montant de la TVA due ou du crédit de TVA au titre du mois de mai 2016.

4. Enregistrer dans le journal de l'entreprise, à la date du 31 mai 2016, l'écriture de liquidation de la TVA.

Partie B – LA PAIE

Monsieur BONNET vous communique les informations nécessaires à l'établissement de la paie du mois de juin 2016.

Travail à faire

À l'aide de l'annexe 3.

1. **Citer trois éléments constitutifs du salaire brut.**
2. **Rappeler la formule de calcul permettant, à partir du salaire brut, de déterminer le salaire net à payer et procéder à son calcul.**
3. **Calculer le coût des rémunérations pour l'employeur au titre du mois de juin 2016.**
4. **Enregistrer au journal, les opérations constatant le salaire brut ainsi que les charges sociales au 30 juin 2016. Les différents règlements ne sont pas exigés.**

Partie C – LE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Compte tenu des nombreuses transactions bancaires, Monsieur BONNET a décidé d'établir des états de rapprochement bancaires de façon hebdomadaire pour toutes les banques. Il vous transmet l'état de rapprochement bancaire de la dernière semaine du mois de juin 2016 afin que vous procédiez aux écritures comptables nécéssaires.

Travail à faire

À l'aide de l'annexe 4.

1. **Indiquer l'objectif du rapprochement bancaire et préciser son utilité.**
2. **Enregistrer au journal les opérations qui paraissent nécessaires.**

DOSSIER 4 – TRAVAUX D'INVENTAIRE

Vous êtes chargé(e) de présenter les écritures d'inventaire au 31 décembre 2016. À ce titre vous disposez des annexes 5, 6 et 7.

Partie A – MATÉRIEL INDUSTRIEL

Dans le cadre du développement de ses activités d'aménagement et de la rénovation de son parc d'immobilisations, l'entreprise DECO'JARDIN a procédé à l'acquisition d'une mini-pelle et à la cession d'un tracteur en 2016.

Travail à faire

1. **Rappeler la définition d'un amortissement selon le Plan Comptable Général.**

2. **À partir des informations contenues dans *l'annexe 5*, calculer et enregistrer l'annuité d'amortissement 2016 relative à la mini-pelle.**

3. **Sur la base de ces informations, calculer le montant de l'annuité d'amortissement pour l'exercice 2017 concernant cette mini-pelle (l'écriture n'est pas exigée).**

4. **Présenter les écritures liées à la cession du tracteur, en tenant compter de celle déjà comptabilisée.**

5. **Compléter l'extrait de l'actif du bilan au 31 décembre 2016, concernant le matériel industriel *(annexe A à rendre avec la copie).***

6. **Compléter l'extrait du tableau des immobilisations au 31 décembre 2016 *(annexe B à rendre avec la copie).***

Partie B – CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRECOUVRABLES

Monsieur BONNET vous demande de traiter le dossier des clients qui rencontrent des difficultés de trésorerie à la date d'inventaire.

Travail à faire

1. **Énoncer et expliciter le principe comptable conduisant à constater une dépréciation sur créances douteuses.**

2. **Rappeler la définition d'une dépréciation selon le Plan Comptable Général.**

3. **À partir de l'*annexe 6*, compléter pour l'exercice 2016 le tableau de suivi des dépréciations des créances douteuses fourni en *annexe C (annexe C à rendre avec la copie).***

4. **Enregistrer toutes les écritures comptables nécessaires au 31 décembre 2016 concernant les créances douteuses et irrécouvrables. Les écritures doivent être effectuées client par client.**

Partie C – RÉGULARISATIONS DIVERSES

Afin de finaliser l'établissement des documents de synthèse, Monsieur Bonnet vous demande de procéder à différentes régularisations de fin d'exercice comptable.

Travail à faire

À l'aide de l'annexe 7.

1. **Comptabiliser les écritures nécessaires au 31 décembre 2016.**

2. **Rappeler et expliciter le principe comptable justifiant l'écriture du 27 décembre 2016 relative à la réception des sacs de terreau.**

ANNEXE 1

Extrait des opérations courantes de l'entreprise DECO'JARDIN pour le mois d'avril 2016

Le 03 avril – Vente de meubles de jardin fabriqués par l'entreprise au client RENARD (facture n° 6733) : Brut 2 000 € HT ; Remise 10 % ; Escompte 5 % ; Port facturé 150 € HT.

Le 05 avril – Souscription d'un contrat de crédit-bail avec la société ISABAIL pour un véhicule utilitaire d'une valeur de 20 000 € HT.
L'entreprise verse un dépôt de garantie de 4 000 € (non soumis à la TVA) et s'engage à payer 48 mensualités de 350 € HT.
La première mensualité est réglée avec le versement du dépôt de garantie par chèque n° 652.

Le 08 avril – Mise en service d'un entrepôt réalisé par les techniciens de l'entreprise DECO'JARDIN destiné au rangement du matériel d'entretien :
- matières consommées : 16 500 € ;
- main d'œuvre : 26 400 €.

Le 09 avril – Réception de la note d'honoraires n° 2016/311 de Maître SIDATI, avocat de l'entreprise, qui n'a exercé aucune option en matière de TVA : 4 500 € HT.

Le 10 avril – Acquisition d'ordinateurs destinés à la réalisation de tâches administratives.
La facture n° 5291 émise par le fournisseur ORDILIOA comporte les éléments suivants :
- ordinateurs : 5 700 € HT (dont 800 € HT pour le système d'exploitation)
- frais d'installation : 300 € HT ;
- escompte 2 % sur le total HT.

Un avance de 1 000 € a été versé à la commande le 25 mars 2016. L'écriture a été correctement enregistrée à cette date.

Le 11 avril – Facture d'avoir (n° A6733) consécutivement au retour d'une partie des produits livrés le 3 avril au client RENARD, valeur brute des produits rendus : 200 € HT.

Le 12 avril – Création d'une lettre de change relevé (LCR) magnétique pour un montant de 10 000 €, à échéance du 30 juin 2016.
Cette LCR magnétique est aussitôt transmise à la banque pour escompte.

Le 14 avril – Réception de l'avis de crédit AC860 de la banque relatif à l'escompte de la LCR magnétique :
- intérêts d'escompte : 480 € ;
- commission bancaire : 100 € HT.

Le 15 avril – Achat d'un présentoir au fournisseur italien VIALLI pour exposer les produits de jardin : 4 000 € HT (facture n° 8621).

Le 17 avril – Facture n° 6734 adressée au client AMEL FLEURS pour une prestation d'entretien d'espaces verts : 2 400 € HT.

Le 18 avril – Règlement au fournisseur japonais HIROMOTO (virement bancaire n° VIR 376) concernant l'achat d'un lot de bonzaïs facturé le 15 mars 2016 pour 120 000 yens.
Cours du yen au 15 mars 2016 : 1 € = 120 Yens ;
Cours du yen au 18 avril 2016 : 1 € = 100 Yens.

ANNEXE 2

Extrait de la balance au 31 mai 2016 de la société DECO'JARDIN

N° des comptes	Intitulés des comptes	Mouvements du mois de mai 2016		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
445200	TVA due intracommunautaire		6 400		6 400
445620	TVA déductible sur immobilisations	1 200		1 200	
445660	TVA déductible sur autres biens et services	61 800	5 100	56 700	
445670	Crédit de TVA à reporter	800		800	
445710	TVA collectée	8 200	125 300		117 100
445850	TVA sur encaissements à régulariser	8 000	20 000		12 000

ANNEXE 3

Extrait du livre de paie du mois de juin 2016

- Total des salaires bruts versés : 28 000 €
- Cotisations :

	Cotisations salariales	Cotisations patronales
URSSAF :	4 410	8 330
PÔLE EMPLOI (assurance chômage)	670	1 200
CAISSES DE RETRAITE ARRCO	1 090	1 630
AGIRC	10	120
Complémentaire santé (MUTUELLE)	350	350
Total	6 530	11 630

- Il a été versé mi-juin 2016 des acomptes sur salaires pour un montant total de 1 500 €.
- Chaque fin de mois, l'entreprise DECO'JARDIN est tenue de prélever la somme de 1 000 € au titre des oppositions sur salaire.

ANNEXE 4

Rapprochement bancaire au 30 juin 2016

Compte 512		RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 30/06/2016	Relevé (compte entreprise DECO' JARDIN)	
Débit	Crédit	Opérations	Débit	Crédit
500		**Solde au 30/06/2016**		2 520
	360	24/6 - TIP France Télécom		
	120	26/6 - Prélèvement Orange		
900		27/6 - Erreur sur virement du fournisseur EASY TISS		
		28/06 - Chèque 223459 - Loyer local annexe	300	
		29/06 - Chèque 223460 - ENGIE	200	
		29/06 - Chèque 223461 – Insertion magazine municipal	400	
		29/06 - Chèque 223462 – Encart journal interne MUTEA	700	
	920	**Solde après rapprochement**	**920**	
1 400	1 400	TOTAUX	2 520	2 520

ANNEXE 5

Informations relatives au matériel industriel

Extrait de la balance avant inventaire au 31 décembre 2016 de l'entreprise DECO'JARDIN

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
2154	Matériel industriel	75 000,00	
28154	Amortissements du matériel industriel		22 500,00

Le compte **2154 Matériel industriel** comprend uniquement :

- Une mini-pelle CATERPILLAR modèle 302.7.DCR achetée le 1er septembre 2016. Le coût d'acquisition s'élève à 30 000 € HT.
  Cette mini-pelle est amortie selon les avantages économiques attendus, mesurés sur la base du nombre d'heures d'utilisation, soit :
  - 500 heures en 2016 ;
  - 1 000 heures en 2017 ;
  - 500 heures en 2018.

  Il est prévu de revendre cette mini-pelle le 1er septembre 2018, pour un montant de 10 000 €.

- Un tracteur MASSEY-FERGUSSON acheté pour 45 000 € HT et mis en service le 1er juillet 2014.
  Ce matériel est amorti selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans.
  Ce tracteur a été cédé le 30 juin 2016 pour 24 000 € TTC (dont 4 000€ de TVA). Lors de la cession, le comptable a enregistré l'écriture suivante.

		30/06/16		
512		Banque	24 000,00	
	471	Compte d'attente		24 000,00
		Cession du tracteur – facture n°6811		

ANNEXE 6

Informations relatives aux créances douteuses et irrécouvrables

1) Le détail des créances douteuses est le suivant :

Clients douteux	Créances au 31/12/2015	Dépréciations au 31/12/2015	Règlements reçus en 2016	Observations et renseignements complémentaires au 31 décembre 2016
BOYER	TTC 9 600 HT 8 000 TVA 1 600	2 500	TTC 2 400 HT 2 000 TVA 400	Règlement reçu en 2016, pour solde (client insolvable)
MICHOT	TTC 18 000 HT 15 000 TVA 3 000	3 600	TTC 3 000 HT 2 500 TVA 500	Porter la dépréciation à 50 % du montant de la créance résiduelle.
Totaux	**TTC 27 600**	**6 100**	**TTC 5 400**	

Un nouveau client, SA LYDIA FLORE, est devenu insolvable au 31 décembre 2016. Son compte présentait un solde débiteur de 6 000 € TTC.
Au cours de l'exercice 2016, seuls les règlements ont été enregistrés.

ANNEXE 7

Informations relatives à diverses régularisations

1. L'entreprise DECO'JARDIN a contracté une dette de 1 000 $ envers le fournisseur américain MATNO.
Cette dette résulte d'un achat réalisé le 15 novembre 2016 et dont le règlement est prévu le 15 janvier 2017.
Cours du $ le 15 novembre 2016 : 1 $ = 0,95 € ;
Cours du $ le 31 décembre 2016 : 1 $ = 1,05 €.

2. Le 27 décembre 2016, l'entreprise DECO'JARDIN a réceptionné des sacs de terreau destinés à la revente pour un montant de 9 000 € HT. L'entreprise DECO'JARDIN a reçu du fournisseur VICTOR la facture correspondant à cette livraison le 4 janvier 2017.

3. Le 31 décembre 2016, l'entreprise DECO'JARDIN constate que des meubles fabriqués pour l'entreprise DUME ont été livrés à ce client alors que la facture d'un montant de 3 000 |€ HT n'est pas encore établie.

ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE A

Extrait de l'actif du bilan de l'entreprise DECO'JARDIN au 31 décembre 2016

ACTIF	Exercice 2016			Exercice 2015
	Brut	Am./Dép.	Net	Net
Matériel industriel				

ANNEXE B

Extrait du tableau des immobilisations au 31 décembre 2016

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Matériel industriel				

ANNEXE C

Tableau des créances douteuses au 31 décembre 2016

Clients douteux	Créance HT au 31/12/16	Dépréciations 2016	Dépréciations 2015	Ajustements		Pertes définitives HT
				Dotations	Reprises	
TOTAUX						